

# MISE EN SERVICE CLIM & PAC

## TARIFS 2023\*

LIBELLÉS		TARIFS HT
7936574	Mise en service mono-split	271€
7936575	Mise en service autre mono-split sur même site	126€
7936576	Mise en service unité extérieure multi-split	249€
7936577	Mise en service autre unité extérieure multi-split sur même site	158€
7936578	Mise en service unité intérieure multi-split	65€
7936579	Supplément mise en service multi-split à boîtier	62€
7936580	Mise en service PAC air/eau monobloc (ou bibloc liaison hydro)	367€
7936581	Mise en service PAC air/eau bibloc (avec liaison frigo)	440€
7936582	Mise en service PAC hybride	473€
7936583	Mise en service ballon thermodynamique monobloc	188€
7936584	Mise en service ballon thermodynamique split	366€
7936585	Mise en service gainable sans régulation de zone de contrôle	439€
7936586	Supplément si régulation de zone de contrôle	61€
7936587	Option forfait majoration travail en hauteur >2.5m**	262€
7936588	Prix supplémentaire du km au dela de 30km***	1,86€
7936589	Forfait déplacement MES impossible	199€
4157079	Raccordement électrique PAC avec ecs	125€
4157080	Raccordement électrique PAC sans ecs	105€
4154208	Fluide frigorigène r410 supplémentaire - le kg	148€
4154385	Fluide frigorigène r32 supplémentaire - le kg	96€

\*Réservé aux produits achetés dans notre réseau. \*\*Comprend les équipements pour la travail en hauteur (plateforme, petit échafaudage, baudrier). Ne comprend pas la mise en place de la nacelle. \*\*\* La tarification est établie pour des interventions dans un rayon de 30 kms autour de l'implantation géographique de l'opérateur. Au-delà ce forfait peut être appliqué. Prix Pro HT. Réservé aux professionnels et hors affaires chantiers.

➤ **OPÉRATEURS QUALIFIÉS**

➤ **DES MISES EN SERVICES GARANTIES**

➤ **CONFORME À LA RÉGLEMENTATION F-GAZ**

## AVANT TOUTE MISE EN SERVICE, L'INSTALLATEUR DES APPAREILS DEVRA RESPECTER LES PRÉREQUIS CI-DESSOUS :

- ✓ Présence lors de la mise en service.
- ✓ Accessibilité du matériel installé.
- ✓ Pose du matériel selon les normes et DTU en vigueur.
- ✓ Raccordement électrique des appareils effectué (si cette prestation n'est pas demandée dans le cadre de la mise en service).
- ✓ Raccordement au réseau hydraulique rincé, testé et rempli.
- ✓ Pose préalable des liaisons frigorifiques bouchonnées prêtes à être raccordées aux unités intérieures et extérieures mais non dudgeonnées, ni raccordées.

## NOS PRESTATIONS DE MISE EN SERVICE COMPRENNENT :

- ✓ Le raccordement du circuit frigorifique pour les PAC split.
- ✓ La mise sous pression d'azote pour les PAC split.
- ✓ Le tirage au vide pour les PAC split.
- ✓ L'appoint éventuel de charge dans la limite de 300 grammes pour les PAC split.
- ✓ Le contrôle du raccordement électrique conforme aux normes en vigueur, NF C15 100.
- ✓ Le contrôle de la protection électrique.
- ✓ Le contrôle hydraulique du circuit de chauffage, eau chaude sanitaire et/ou piscine pour les PAC eau.
- ✓ Le contrôle de l'étanchéité des circuits, hors circuit frigorifique pour les PAC eau.
- ✓ Le contrôle du raccordement des condensats ou le bon écoulement de celui-ci.
- ✓ Le bon fonctionnement de la PAC en mode chaud et froid si nécessaire avec mesures des températures des différents régimes d'eau de fonctionnement.
- ✓ Le réglage des paramètres d'utilisation en fonction des souhaits de l'utilisateur.
- ✓ Le réglage des débits d'air aux bouches de soufflage pour les gainables.
- ✓ Une démonstration complète à l'utilisateur des différentes fonctions paramétrables à sa disposition, hors paramètres d'usine ou réservés au SAV.
- ✓ Le contrôle des pressions et température de gaz le nettoyage du chantier.
- ✓ Le nettoyage du chantier. Avec évacuation des déchets liés à l'intervention de mise en service.



**SAUVEUR PAC**  
POMPE A CHALEUR | DC CONVERTER | CLIMATISATION



**DIGICODE**



**CAMERA IP**



**ELECTRICITE**



**PLOMBERIE**

**PIECES  
OCCASION**

